

L'ESSENTIEL

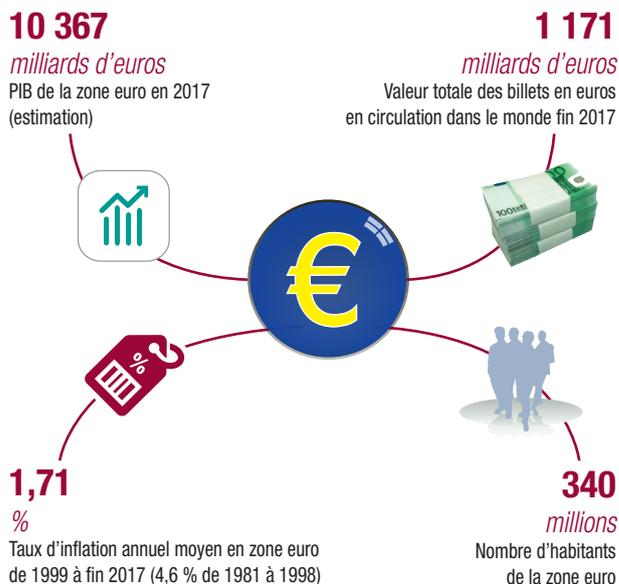
L'euro a été créé en 1999 pour instaurer un espace économique en Europe, favoriser la libre circulation des biens, des services et des personnes et améliorer la stabilité économique. C'est la **partie monétaire d'un projet plus global de nature politique et économique**, visant à rapprocher les peuples.

En 2002, les billets et pièces en euros ont été officiellement mis en circulation et ont remplacé les anciennes monnaies nationales. L'euro est devenu la **monnaie unique de près de 340 millions d'Européens, dans les 19 pays** de l'Union européenne (UE) qui forment la « zone euro ». L'euro a acquis sa légitimité et a construit une crédibilité sur le long terme depuis près de vingt ans. Les citoyens ont confiance dans cette monnaie (70 % des Français selon le sondage Eurobaromètre).

Deuxième monnaie du système monétaire international, l'euro représente 20 % des réserves mondiales de change et plus d'un tiers des transactions quotidiennes sur le marché des changes au niveau mondial. L'euro est aussi utilisé par plusieurs pays hors de la zone euro comme monnaie officielle (Monténégro, Kosovo, etc.). Une cinquantaine de pays et territoires ont choisi l'euro comme monnaie de référence pour leur taux de change.

La **solidité de l'euro** est garantie par des règles mises en place par les États de la zone euro pour **coordonner leurs politiques** budgétaires nationales et éviter l'apparition de déficits publics excessifs (pacte de stabilité et de croissance). La Banque centrale européenne (BCE) et les banques centrales des pays de la zone euro doivent faire face à des défis importants : la politique monétaire de la zone euro est unique, mais la situation économique de chaque pays peut différer. Chaque pays étant souverain en matière budgétaire et fiscale, l'enjeu est donc d'harmoniser tout en respectant les évolutions nationales et d'améliorer la coordination en renforçant les modalités de décision. L'Eurogroupe, constitué des ministres des Finances des pays de la zone euro, du président de la BCE et d'un représentant de la Commission européenne, se réunit pour faciliter le dialogue.

QUELQUES CHIFFRES



Sources : Eurostat, BCE, Banque de France.

UN PEU D'HISTOIRE

- **1950** Le 9 mai (devenu depuis Journée de l'Europe), la **déclaration de Robert Schuman** pose les bases de l'union de 6 pays européens (France, Allemagne de l'Ouest, Italie, Pays-Bas, Belgique et Luxembourg) souhaitant consolider la paix.
- **1951** Le **Traité de Paris** donne naissance à la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).
- **1957** La Communauté économique européenne (CEE) est créée par le **Traité de Rome**.
- **1992** La CEE devient l'Union européenne (UE) avec la signature du **Traité de Maastricht**. Le processus de création d'une monnaie unique est lancé. **L'euro devient la monnaie légale de la zone euro le 1^{er} janvier 1999.**
- **2002** Les pièces et billets en euros remplacent les pièces et billets en monnaies nationales dans les pays de la zone euro.
- **2010** Crise des dettes souveraines de certains pays de la zone euro. En réaction, l'UE et la zone euro renforcent leur gouvernance et créent des instruments de gestion de crise et de maintien de la stabilité financière.
- **2007-2015** Élargissements successifs de la zone euro. Elle compte actuellement 19 pays.

